

Je regrette l'établissement d'un compromis au sujet du projet de loi. La maladie de notre chef est regrettable, car sans cela il aurait fait adopter le projet de loi original sur la commission des grains avant Pâques, et c'eût été une politique fort progressive. L'époque de l'application du libre-échange, de la loi de l'offre et de la demande et d'autres lois semblables à la grande industrie fondamentale de la culture du blé dans le monde entier est révolue à jamais. Nous aurons le contingentement, des fonds de stabilisation et toutes les mesures de ce genre pour plusieurs années encore, non seulement au pays, mais dans tout l'empire britannique. Les spéculateurs manipulaient le marché à leur guise, et un projet de loi du genre du bill primitif s'imposait. S'il y a eu pléthore, je peux vous dire qui en est blâmable. La pléthore a été causée par la publication à son de trompe des cours et de l'excédent. Le plus grand excédent de stocks qu'il y ait eu dans les provinces de la Prairie, dis-je, a existé sous le régime de la politique libre-échangiste de nos honorables vis-à-vis.

Dans mes paroles de tantôt je faisais allusion non au député actuel de Marquette (M. Mullins), dont les opinions sont bien connues, mais je citais un passage des Débats du 5 mai 1924, alors que l'honorable député ne représentait pas cette circonscription. C'était son prédécesseur, M. Crerar, qui était alors député de Marquette. Je veux éviter tout malentendu. Mes observations portaient sur M. Crerar, alors leader du groupe progressiste à la Chambre et porte-parole principal, ici comme ailleurs, des bourses de blé, et toutes les agences qui ont empêché qu'une enquête soit tenue en 1920-1921 dans la cause Maharg, ses collègues et lui-même ont reçu une défense du tribunal. C'est parce que les honorables députés d'en face ont fait grand état du report et des prix que le marché a été encombré et que les prix ont fléchi. A-t-on jamais vu quelqu'un aller acheter un immeuble de cette façon, ou un homme d'affaires important aller proclamer sur tous les toits quelles sont ses intentions? Non. Le Gouvernement a bien fait de soutenir le crédit des Canadiens pour sauver cette grande industrie fondamentale, car autrement tout l'Ouest, cités et villes, aurait fait banqueroute. Le prix du blé a fléchi à 38c. le boisseau, et si le parti conservateur n'avait pas été pratique, il aurait fléchi encore davantage. Jusqu'où serait-il descendu, si les progressistes et les libéraux avaient eu le pouvoir? D'aucuns voulaient amener au pays un million, oui un million de plus de producteurs de blé. Sir Henry Thornton a préconisé une politique d'encouragement de la production du blé, sur le même principe,

[M. Church.]

dans l'Ouest. Qu'est-ce qui serait arrivé si la doctrine du libre-échange avait prévalu, et quel aurait été le report? Les producteurs de l'Ouest ne se connaissent pas de meilleurs amis que les habitants de l'Ontario, et quelques-uns de ses représentants étaient ici en 1924. Il y a quatre ans que nous avons besoin d'une commission des grains, et je regrette qu'on ne l'ait pas établie plus tôt et qu'on n'ait rien fait dans ce sens.

Le Canada est le plus important exportateur de blé de l'univers et la Grande-Bretagne, je le signalais en 1924, est le plus grand importateur. Pour ce qui a trait au Canada, l'administration actuelle a plus fait pour les producteurs de blé de l'Ouest, par les accords commerciaux d'Ottawa, que tous les groupes de l'opposition, qui demandaient à grands cris la réciprocité et le libre-échange avec les Etats-Unis. Aujourd'hui ils parlent d'enquêtes. Qu'on leur donne une enquête sur la bourse des grains de M. Crerar, à Winnipeg. Qu'ils commencent là où nous avons mis un frein avec la défense de 1921. Mais j'assure que plus, du point de vue affaires, on scrute cette question, plus on en arrive à cette conclusion que le Gouvernement actuel a agi avec sagesse et bon sens.

Je regrette qu'on ait fait un compromis avec les honorables députés d'en face, mais la chaleur est si intense que nous ne pouvons pas rester ici bien plus longtemps. Il faut regretter la mise au rancart du projet de loi primitif, mais la faute en est au parti libéral, dans cette Chambre ou ailleurs, qui, en agissant comme il l'a fait à la Chambre et au comité, a pu obtenir un compromis. Je le répète, je regrette qu'il y ait eu compromis, car le Canada n'en a eu que trop déjà. Pour ce qui a trait aux provinces des Prairies, il vaudrait infiniment mieux nous passer tout à fait de ces législatures provinciales. La Grande-Bretagne, avec une population de 48 millions d'âmes, n'a qu'une législature, mais le Canada a neuf états balkaniques, en butte les uns contre les autres, quand tous les pouvoirs devraient être confiés au Parlement central.

En terminant, je tiens à vous remercier, monsieur le président. Vous avez présidé assidûment les réunions de ce comité cette année; j'ignore si vous recevrez des honoraires de ce chef, mais, en tout cas, vous les méritez bien.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je ne consacrerai guère de temps à la discussion du présent bill, mais je désire tout d'abord offrir mes félicitations au comité de neuf membres pour avoir trouvé une solution relativement aussi satisfaisante à ce problème épineux de l'organisation du marché du blé qu'ils l'ont fait au moyen de ce projet de loi ainsi modi-